

## OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

### APPEL A CANDIDATURES DE LIBRAIRIES DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION LIRE A LIMOGES

#### Contexte de la manifestation :

La 38ème édition du Salon littéraire *Lire à Limoges* sera organisée les 13, 14 et 15 mai 2022, dans un format pouvant accueillir près de 300 auteurs sous un chapiteau central de la manifestation basé au Champ de Juillet, mais aussi dans d'autres lieux culturels de la ville qui peuvent être : la Bibliothèque Francophone Multimédia, les centres culturels...où se succéderont temps de dédicaces, conférences, tables rondes, spectacles et autres rencontres avec les lecteurs. Le nombre de visiteurs sur un weekend est en moyenne de 30000 personnes.

Cette manifestation est organisée par la Ville de Limoges.

Afin d'organiser les ventes des ouvrages des auteurs invités, la Ville de Limoges doit organiser la présence de libraires essentiellement sous le chapiteau central situé au Champ de Juillet, mais aussi ponctuellement, dans les sites de programmation annexes (Bfm, centre culturels, etc...) où des ventes délocalisées pourront avoir lieu avec séances de dédicace après les rencontres avec le public.

#### Missions des libraires qui participent à la manifestation

Être présent en qualité de libraire pour la manifestation *Lire à Limoges* implique :

- la commande des ouvrages de chaque invité en nombre suffisant, prenant en compte le dernier ouvrage paru pour lequel l'auteur est invité mais aussi des ouvrages pertinents de sa bibliographie à présenter sur les stands de vente afin de proposer une offre diversifiée au public.
- le stockage des ouvrages jusqu'à la manifestation
- la gestion du stand de vente pendant le Salon : accueil, installation, et gestion des auteurs sur le stand, encaissement, gestion de dédicaces sur le stand.
- gestion et prise en charge des retours des ouvrages invendus
- participer aux réunions de préparation et de bilan avec la Ville

Pour information, la venue des auteurs est intégralement prise en charge par la Ville : transport, hébergement, restauration et rémunération sur les temps de rencontre des auteurs.

#### La composition des plateaux d'auteurs :

La Ville de Limoges, en qualité d'organisateur, décide de la liste des auteurs invités dans le cadre du Salon avec l'appui de son conseiller littéraire. La liste des invités est transmise aux libraires entre 60 à 30 jours avant le début du Salon pour passer les commandes.

Répartition du nombre d'auteurs selon le genre littéraire et le nombre de stand alloué:

Nombre d'auteurs	Répartis sur	Mètres linéaires estimés
110 auteurs de littérature générale	4 stands (30 à 33 auteurs par stand)	4x 36ml
30 auteurs jeunesse	1 stand	36 ml
20 auteurs polar	1 stand	26 ml
20 auteurs BD	1 stand	30 ml
20 auteurs régionaux	1 stand	26 ml

Les auteurs sont répartis par maison d'édition pour chaque libraire afin de faciliter les commandes.

Si dans les semaines qui précèdent ou suivent la manifestation, la librairie a prévu une séance de dédicaces dans son établissement, cette dernière s'engage à en tenir informée la Ville afin de ne pas avoir de venue d'auteurs redondants.

#### Organisation technique de l'espace de vente sous chapiteau et dans les lieux annexes :

Chaque stand est composé de tables formant un rectangle de plusieurs mètres linéaires, il dispose de chaises et est équipé de résilles permettant l'accroche de photos nominatives des auteurs (fournies par la Ville de Limoges). De plus, chaque stand est équipé d'un accès à l'électricité et de spots lumières. Les modalités de mise à disposition des stands et de la présence des libraires pendant la manifestation sont détaillées dans le règlement annexé au présent document.

Les stands seront identifiés par une signalétique en hauteur afin d'indiquer le nom du libraire ou la thématique du stand (ex : polar ou littérature régionale).

Un espace café est accessible sous le chapiteau pour tous les auteurs et chaque personne travaillant pour le compte des libraires ou maison d'édition participant à la manifestation. Les repas et autres défraiements des équipes sont à la charge des libraires.

#### Chiffre d'affaire et tarification de participation au Salon :

Selon les stands et les auteurs présents, le chiffre d'affaire d'un stand s'étale entre 22000€ et 40000€. La moyenne de chiffre d'affaire par auteur est de 900€. Ces chiffres sont indicatifs et reposent sur un bilan 2019, dernière année du Salon organisée avant la crise sanitaire.

La redevance d'occupation du domaine public sera calculée en fonction du nombre de mètre linéaire attribué à l'occupant à hauteur de 53,25 € HT par mètre.

Pendant le reste de l'année, les libraires qui le souhaitent, pourront bénéficier d'un soutien en nature via la mise à disposition gratuite de supports de communication liés à la manifestation *Lire à Limoges* avec une visibilité de leurs événements organisés en librairie. Les supports seront essentiellement les relais de communication de *Lire à Limoges* (Facebook et site dédié). Chaque demande sera étudiée par le service communication.

#### Conditions pour candidater en tant que libraire sur la manifestation *Lire à Limoges* :

Chaque libraire pourra postuler sur le ou les stands de son choix, à condition que les moyens existants de la structure soient adaptés.

Pour ce faire, les pièces suivantes sont demandées:

- extrait Kbis
- un dossier de présentation de la structure exposant notamment les moyens mis à disposition, un organigramme des équipes permanentes qui participeront à l'évènement et informations liées à l'embauche de contractuels dédiés à la manifestation ou le recours à des bénévoles
- une lettre de motivation détaillant l'expérience du candidat pour le ou les stands souhaités, le lien avec le tissu culturel local (auteurs régionaux)

Les candidatures devront être déposées avant le 15/03/2022 à 18h00. Les candidatures déposées hors délais ne seront pas étudiées.

Les candidats devront déposer leurs candidatures par mail à l'adresse suivante [lirealimoges@limoges.fr](mailto:lirealimoges@limoges.fr).

#### Modalité de jugement des candidatures

Les candidats devront :

- avoir un lien cohérent avec le tissu culturel local afin d'avoir une connaissance des auteurs et éditeurs locaux dont certains sont représentés pendant le Salon
- avoir une expérience dans un Salon littéraire d'envergure qui accueille une jauge de public de même ordre que la fréquentation de *Lire à Limoges*
- avoir les moyens humains, économiques et techniques de prendre part à l'organisation du Salon
- s'engager à respecter le règlement de la manifestation annexé au présent document

## Attribution des stands

La Ville de Limoges attribuera les stands en fonction des différentes candidatures.

En cas d'attribution d'un ou plusieurs stands, le candidat s'engage à respecter le règlement de la manifestation annexé au présent document.

Les stands seront attribués pour l'édition 2022 de la manifestation *Lire à Limoges*. La Ville de Limoges se réservant le droit en fonction des conditions sanitaires de décaler la manifestation à une date ultérieure ou d'en modifier son format.

Un arrêté d'occupation du domaine public sera adressé aux futurs occupants détaillant le ou les stands attribués ainsi que le montant de la redevance d'occupation du domaine public.